

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds contient les faits saillants financiers, mais n'inclut pas le rapport financier intermédiaire ou les états financiers annuels du fonds de placement. Il est possible d'obtenir un exemplaire du rapport financier intermédiaire ou des états financiers annuels gratuitement, sur demande, en composant le 1-866-378-7119, en nous écrivant à l'adresse NGAM Canada S.E.C. (le « gestionnaire »), 36 Toronto Street, Suite 1070, Toronto, (Ontario) M5C 2C5, ou en consultant sur notre site Web, à l'adresse ngam.natixis.com, ou sur celui de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com. Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous selon l'une ou l'autre de ces façons pour demander un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration du Fonds, du dossier de divulgation des votes par procuration ou des informations trimestrielles sur le portefeuille du Fonds.

NOTE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES.

Ce rapport peut renfermer des déclarations prospectives sur le Fonds, notamment sur sa stratégie, son rendement prévu et sa situation. Une déclaration prospective est une déclaration de nature prévisionnelle qui est assujettie ou fait référence à des événements ou à des facteurs futurs. Elle se caractérise par l'emploi de termes à connotation prospective comme « s'attendre à », « prévoir », « projeter », « croire », « estimer », et d'autres expressions analogues, ou leur forme négative. De plus, toute déclaration qui peut être faite au sujet du rendement futur, des stratégies ou perspectives et des mesures que pourrait prendre le Fonds est considérée aussi comme une déclaration prospective. Les déclarations prospectives sont fondées sur les attentes et les projections actuelles à l'égard d'événements futurs et sont forcément assujetties, notamment, à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses au sujet du Fonds et de facteurs économiques.

Les déclarations prospectives ne garantissent en rien les rendements futurs, et les événements et les résultats réels pourraient être très différents de ceux exprimés ou sous-entendus dans une déclaration prospective faite par Fonds en raison de facteurs importants. Parmi ces facteurs, notons entre autres les conditions générales de l'économie de la situation politique et du marché, les taux d'intérêt et de change, les marchés financiers, la concurrence, les changements technologiques, les changements apportés à la réglementation gouvernementale, des procédures judiciaires ou réglementaires inattendues et des catastrophes.

Nous insistons sur le fait que la liste des facteurs précités n'est pas exhaustive. Par conséquent, nous vous invitons à prendre soigneusement en compte ces facteurs et d'autres facteurs avant de prendre toute décision d'investissement et nous vous demandons instamment de ne pas vous fier indûment sur ces déclarations prospectives. De plus, le Fonds n'entend pas mettre à jour l'une ou l'autre de ces déclarations prospectives par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ni pour tout autre motif.

Analyse du rendement du Fonds par la direction

Objectif et stratégies de placement

L'objectif de placement du Fonds est de chercher à fournir une appréciation à long terme du capital principalement par des placements dans un portefeuille diversifié d'actions ordinaires de sociétés américaines. Le Fonds investit généralement dans les titres de sociétés à grande capitalisation. Le Fonds cherche à atteindre son objectif de placement en investissant la quasi-totalité de son portefeuille dans des actions et des titres de créance non offerts au public de la catégorie InterFonds du Fonds à gestion fiscale.

Le sous-conseiller en valeurs, Harris Associates L.P. (le sous-conseiller), utilise la philosophie de placement fondée sur la création de valeur pour repérer les sociétés qui, selon lui, ont un cours des actions à escompte par rapport à la valeur intrinsèque de l'entreprise.

Résultats

La valeur liquidative du Fonds a diminué de 597 624 \$ à 594 000 \$ au cours de la période. Cette diminution était un résultat d'une combinaison de le rendement positif des placements compensée par des rachats nets.

Pour la période closes le 30 juin 2016, la série comptes ordinaires de la catégorie gains en capital du Fonds a dégagé un rendement de -6,4%, comparativement à -2,4% pour l'indice de référence, l'indice de rendement total S&P 500 (en dollars canadiens) (l'« indice »). Contrairement à celui de l'indice, le rendement du Fonds est calculé après déduction des frais. Veuillez consulter la rubrique « Rendement passé » pour connaître le rendement des autres séries et catégories du Fonds.

Comparativement à l'indice de référence, le secteur le plus surpondéré dans le Fonds au premier semestre de l'année civile 2016 a été celui des services financiers. Cette surpondération a cependant nu à un rendement général du Fonds, car ce secteur a été le plus défavorable du point de vue de la contribution au rendement total. Le deuxième secteur le plus surpondéré dans le Fonds a été celui de la technologie, au deuxième rang pour le rendement relatif, surtout grâce au titre le plus performant du portefeuille en valeur absolue pour le trimestre, LinkedIn, le principal réseau social professionnel du monde. Au prix d'achat initial du sous-conseiller, LinkedIn semblait grandement sous-évaluée comparativement à d'autres sociétés de services d'affaires et de services en ligne, selon le rapport entre la valeur d'entreprise et le chiffre d'affaires. Cependant, les marges élevées de ses activités de services d'emploi de base étaient masquées par des investissements majeurs dans les activités connexes à un stade moins avancé, ce qui a réduit de façon draconienne les bénéfices déclarés. Selon le sous-conseiller, il a pu acheter des titres des activités de base de LinkedIn toujours en croissance rapide affichant une valorisation avec escompte, tout en traitant essentiellement les autres investissements comme des options d'achat bon marché. Par ailleurs, le Fonds était légèrement surpondéré dans le secteur de l'énergie, ce qui a généré la plus forte contribution au rendement global.

Le secteur le plus sous-pondéré dans le Fonds par rapport à l'indice de référence a été celui des soins de santé – qui a néanmoins procuré le meilleur rendement relatif du Fonds. Avec seulement trois titres, le secteur des soins de santé dans le Fonds a bénéficié de positions surpondérées relativement à l'indice de référence dans UnitedHealth Group et Medtronic. La société pharmaceutique Sanofi a été le seul titre à freiner le rendement. L'absence des secteurs des télécommunications et des services publics dans le portefeuille a nu à un rendement relatif du Fonds.

En ce qui concerne le rendement absolu, quatre des huit secteurs représentés dans le portefeuille ont généré un rendement négatif, le secteur des services financiers (-14 %) ayant été le moins performant. Quatre des cinq titres les moins performants du Fonds pour la période de présentation appartenaient aux services financiers, alors que tant la surpondération de ce secteur par rapport à l'indice de référence que la sélection des titres par le sous-conseiller ont nu à un rendement global du Fonds. Cela dit, le sous-conseiller reste optimiste quant au futur des services financiers, car il estime que les récents événements mondiaux, abordés dans la section « Événements récents », comme le vote des Britanniques pour le retrait de l'Union européenne, ont fait fluctuer indûment le cours de nombreux titres de ce secteur. Le sous-conseiller est d'avis que la valeur intrinsèque sous-jacente des entreprises correspondantes n'a pas changé aussi radicalement que le cours du marché, et que des occasions dans le secteur des services financiers, entre autres, se sont présentées grâce à cette volatilité – des occasions dont le sous-conseiller profitera pour améliorer la position du Fonds. Outre la faiblesse du secteur des services financiers au sein du Fonds, la consommation cyclique (-12 %), la technologie (-4 %) et les matières (-1 %) ont également généré des rendements négatifs pour la période.

L'autre moitié des secteurs entrant dans la composition du Fonds ont généré des rendements positifs, le secteur de l'énergie menant le peloton (+14 %). On se rappellera que, dans le rapport de la direction sur le rendement du Fonds de janvier 2016, l'énergie était le seul secteur qui avait nu à un rendement absolu. Au cours de la première moitié de 2016, ce secteur dans le portefeuille du Fonds a été soutenu par une surpondération par rapport à l'indice de référence dans Apache, une société mondiale d'exploration et de production pétrolière et gazière établie aux États-Unis. La surpondération de titres comme Halliburton (entrepreneur de services pétroliers) et Anadarko (importante société d'exploration et de production

pétrolière et gazière) a ajouté des gains au secteur de l'énergie dans le portefeuille du Fonds par rapport à l'indice de référence. Les soins de santé (+5 %), les produits industriels (+3 %) et la consommation courante (+1 %) ont également dégagé des rendements absolus positifs pour la période.

Les titres ayant le plus contribué au rendement du Fonds pour la période du 1er janvier au 30 juin sont LinkedIn, Apache et Halliburton. Les titres ayant le plus nui au rendement du Fonds sont Bank of America, Citigroup et American International Group.

Événements récents

D'après le sous-conseiller, l'économie des États-Unis est dans une forme satisfaisante. Les taux de chômage demeurent faibles, les données de la construction résidentielle se renforcent et, en avril, les dépenses de consommation (principal facteur de croissance économique) étaient en hausse de 1 %, soit le plus important gain mensuel depuis près de sept ans. Bien que la situation économique d'aujourd'hui ne soit pas aussi robuste que certains le souhaiteraient, le sous-conseiller estime qu'elle peut permettre la création de valeur à long terme.

Si l'on revient au début de la période de présentation, la Réserve fédérale avait relevé les taux d'intérêt à court terme à la fin de 2015 après presque toute une année de conjonctures. L'intervention a semblé satisfaire les investisseurs, qui en ont conclu que la décision de la Fed indiquait un raffermissement de l'économie. De fait, les indicateurs économiques clés, comme les chiffres de l'emploi et de la construction résidentielle, se sont améliorés. La création d'emplois de ces derniers mois a confirmé ou dépassé les prévisions des économistes, et le taux de chômage a chuté durant le semestre, atteignant par la suite son niveau le plus bas depuis plus de huit ans. Les dépenses de consommation ont augmenté grâce à des conditions favorables, comme une inflation modérée et de très faibles prix de l'énergie. Cependant, ce scénario est devenu préoccupant pour le marché, car les investisseurs s'inquiétaient à l'idée que la persistance de ces facteurs pourrait ralentir la croissance économique et entraîner une déflation. La faiblesse des prix de l'énergie, en particulier, a fait très mal aux producteurs d'énergie et aux sociétés connexes, ce qui s'est traduit par une réduction des dépenses d'investissement et des cours boursiers plus faibles dans l'ensemble du secteur. D'autres indicateurs économiques, comme les statistiques manufacturières et l'indice de confiance des consommateurs, ont déçu les attentes ces derniers temps, accroissant l'anxiété des investisseurs à propos d'un ralentissement économique généralisé et suscitant une certaine volatilité du marché durant la période de présentation. Le rythme de croissance irrégulier et l'incertitude du niveau d'inflation futur ont amené la Réserve fédérale à réduire les hausses prévues des taux d'intérêt de quatre à deux en 2016, et bien que les investisseurs s'attendaient à ce que la Fed relève les taux à sa plus récente réunion en juin, ceux-ci sont restés inchangés.

Un autre problème qui a mobilisé l'attention des investisseurs a été le vote du Royaume-Uni pour son retrait de l'Union européenne, qui a suscité une liquidation d'actions dans le monde entier. Le sous-conseiller sait que l'incertitude déclenche généralement une réaction négative du marché. Cependant, à son avis, la réponse extrême immédiate du marché a été exagérée, car il estime que cette incertitude est plutôt un phénomène à court terme qui génère des occasions pour les investisseurs à long terme. En effet, à peine quelques jours après le recul initial du marché mondial, les investisseurs ont recommencé à acheter et les marchés ont ainsi connu une certaine remontée.

D'après l'expérience du sous-conseiller, les périodes de macrotranquillité à long terme sont plutôt rares. Le sous-conseiller a déjà vécu d'autres épisodes d'importantes perturbations instantanées sur le marché et fait appel à une approche constante pour évaluer quels effets, le cas échéant, ces événements auront sur certaines entreprises. N'oublions pas que le sous-conseiller évalue les entreprises d'après la valeur actuelle de tous les flux de trésorerie futurs – en déterminant d'abord comment l'événement influe sur la valeur à long terme des entreprises, le cas échéant, et en ajustant ensuite les valorisations d'entreprise en conséquence. Le sous-conseiller profite des inefficacités du marché induites par la volatilité pour acheter judicieusement des titres de qualité, de sociétés gérées intelligemment, à un cours réduit.

Même s'il est évident que ces facteurs macroéconomiques recevront toute l'attention qu'ils méritent, les décisions de placement concernant le Fonds resteront fondées sur le processus d'étude intensif suivant une approche ascendante qui régit tous les comptes gérés par Oakmark. En recourant à ces méthodes, le sous-conseiller cherche à repérer des sociétés qui se négocient avec un escompte par rapport à l'estimation de leur valeur commerciale intrinsèque. Le sous-conseiller voit la volatilité du marché d'un œil favorable et compte tirer profit des cours déprimés des actions pour augmenter ses positions dans les secteurs ou les sociétés appropriés pour le Fonds qui lui semblent se négocier en dessous de leur valeur.

Transactions entre parties liées

NGAM Canada S.E.C. (le « gestionnaire ») fournit au Fonds des services de gestion, de distribution et d'administration de placements. Ces services sont offerts dans le cours normal des activités et comptabilisés au montant de la contrepartie convenue entre le gestionnaire et le Fonds. Conformément au Règlement 81-107, le Fonds doit créer un comité d'examen indépendant (CEI) auquel il doit soumettre toutes les questions de conflit d'intérêts, aux fins d'examen ou d'approbation. Le Règlement 81-107 oblige également le gestionnaire à établir des politiques et des procédures écrites pour traiter les questions de conflit d'intérêts, tenir un registre de ces questions et aider le CEI à exercer ses fonctions.

Frais de gestion

NGAM Canada S.E.C. est le gestionnaire du Fonds. En contrepartie des services-conseils en placement fournis, le gestionnaire touche des frais de gestion mensuels calculés en fonction de l'actif net moyen quotidien de chaque série du Fonds, à l'exception de la série comptes institutionnels. Le gestionnaire verse, à partir de ses frais de gestion, la rémunération du gestionnaire de portefeuille, ainsi que les commissions de vente et de suivi des courtiers qui distribuent les titres du fonds. En contrepartie des autres services administratifs fournis, le gestionnaire peut également facturer des frais administratifs aux fonds.

De temps à autre, le gestionnaire peut réduire les frais de gestion effectifs payables par certains porteurs de parts, en réduisant les frais de gestion imputés à ce fonds et en demandant au fonds de faire des distributions sur les frais de gestion aux porteurs de parts de montant égal à la réduction des frais de gestion. Les distributions sur les frais de gestion sont automatiquement réinvesties dans des parts supplémentaires du fonds et comptabilisées à titre de distribution dans les états financiers.

Charges d'exploitation

Chaque fonds est responsable du paiement de toutes les charges d'exploitation, y compris, mais sans s'y limiter, les impôts, les frais de comptabilité, les frais juridiques, les honoraires d'audit, les frais liés aux services du fiduciaire, les honoraires du CEI, les frais de garde, les frais administratifs, les coûts des services aux investisseurs, les frais de courtage, les intérêts et les frais bancaires ainsi que les frais liés aux prospectus et aux autres rapports. En contrepartie des autres services administratifs fournis par le gestionnaire, le gestionnaire peut également facturer des frais administratifs aux fonds. Le gestionnaire attribue au fonds certains frais généraux qui sont directement liés à l'exploitation du fonds (exclusion faite du marketing et des ventes). Ces frais généraux comprendront une partie des frais liés aux logiciels, aux systèmes et aux salaires du personnel de TI le gestionnaire, aux installations, aux assurances (assurance des biens et assurance responsabilité civile seulement), à l'amortissement des immobilisations corporelles, à la téléphonie et aux communications, à l'impression, aux frais de bureau et à d'autres frais administratifs généraux.

Les charges d'exploitation sont attribuées à un fonds ou à une série d'un fonds. Les charges d'exploitation communes à plusieurs fonds peuvent être réparties entre les fonds en fonction du nombre moyen de porteurs de parts ou de la valeur liquidative moyenne quotidienne des fonds, ou selon d'autres méthodes de répartition que le gestionnaire juge pertinentes, d'après le type de charges d'exploitation à répartir.

Charges absorbées

Le gestionnaire peut renoncer à une partie des frais de gestion ou des charges d'exploitation pour certains fonds, ou absorber une partie de ces frais et charges. La décision d'absorber ces charges est revue périodiquement et prise à l'entière discrétion du gestionnaire, sans avis aux porteurs de parts.

Les frais relatifs aux parties liées facturés se présentent comme suit :

	30 juin 2016
Frais de gestion	4 549
Frais pour les services administratifs fournis par le gestionnaire	3 222
Charges du Fonds absorbées par le gestionnaire	(25 155)

AUTRES RENSEIGNEMENTS

Distributions nominales

Les distributions annuelles du Fonds peuvent être versées sous forme de distributions nominales. Une distribution nominale est émise lorsqu'un fonds annonce la distribution de parts supplémentaires, puis effectue une consolidation de parts afin que le nombre de parts en circulation après la consolidation corresponde au nombre de parts détenues avant le versement de la distribution. La distribution nominale n'a aucune incidence sur la valeur liquidative par part.

Frais de gestion et description des séries

Le Fonds offre, à l'heure actuelle, trois séries de parts, à savoir la série A, série F et la série I.

Les frais de gestion varient d'une série de parts à l'autre. Le Fonds paie le gestionnaire des frais de gestion globaux. Les frais de gestion afférents aux parts de la série I sont négociés et payés directement par l'épargnant et non par le Fonds. Au moyen des frais de gestion, le gestionnaire paie la rémunération du conseiller en valeurs ainsi que les courtages et les commissions de suivi versées aux courtiers qui distribuent les titres du Fonds.

Séries	Frais de gestion (%)	En pourcentage des frais de gestion	
		Rémunération du courtier (%)	Administration générale, conseils en placement et profits (%)
Série A	1,85	47	53
Série F	0,85	0	100

Aperçu du portefeuille au 30 juin 2016

Le Fonds investit directement dans le Fonds à gestion fiscale. La liste des 25 principaux titres en portefeuille et leur pondération ainsi que la répartition sectorielle de ce fonds sont présentées ci-après. On peut se procurer le prospectus du Fonds à gestion fiscale et d'autres renseignements le concernant sur le site Web du gestionnaire, à l'adresse ngam.natixis.com, ou sur celui de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations continues du Fonds. On peut obtenir des mises à jour mensuelles, sans frais, en téléphonant au 1 866 378-7119, en nous écrivant à l'adresse NGAM Canada S.E.C., 36 Toronto Street, Suite 1070, Toronto (Ontario) M5C 2C5, sur notre site Web, à ngam.natixis.com, ou sur celui de SEDAR, à www.sedar.com.

25 Principaux titres en portefeuille	%*	Répartition sectorielle	%*
Trésorerie et les équivalents de trésorerie ^A	6,8	Services financiers	28,1
Alphabet Inc. cat. C	3,0	Technologie de l'information	27,3
General Electric Company	2,9	Produits industriels	10,5
Bank of America Corporation	2,8	Consommation discrétionnaire	9,5
Apache Corporation	2,8	Énergie	7,0
Citigroup Inc.	2,7	Trésorerie et les équivalents de trésorerie ^A	6,8
AFLAC Incorporated	2,5	Soins de santé	5,0
JPMorgan Chase & Co.	2,5	Consommation courante	4,7
Texas Instruments Incorporated	2,5	Matières	1,1
American International Group Inc.	2,4	Total	100,0
Intel Corporation	2,3		
MasterCard Incorporated cat. A	2,3		
Visa Inc. cat. A	2,3		
Oracle Corporation	2,3		
Automatic Data Processing Inc.	2,2	Répartition géographique	%*
UnitedHealth Group Incorporated	2,2	États-Unis	80,8
Aon PLC	2,1	Royaume-Uni	5,2
Microsoft Corporation	2,0	Trésorerie et les équivalents de trésorerie ^A	6,8
State Street Corporation	2,0	Suisse	3,5
Apple Inc.	2,0	France	1,4
Cummins Inc.	2,0	Irlande	1,4
Whirlpool Corporation	2,0	Pays-Bas	0,9
Caterpillar Inc.	2,0	Total	100,0
FedEx Corp.	2,0		
Capital One Financial Corporation	1,9		

*En fonction de la valeur liquidative aux fins des opérations suivant laquelle les titres sont évalués aux cours de clôture le 30 juin 2016.

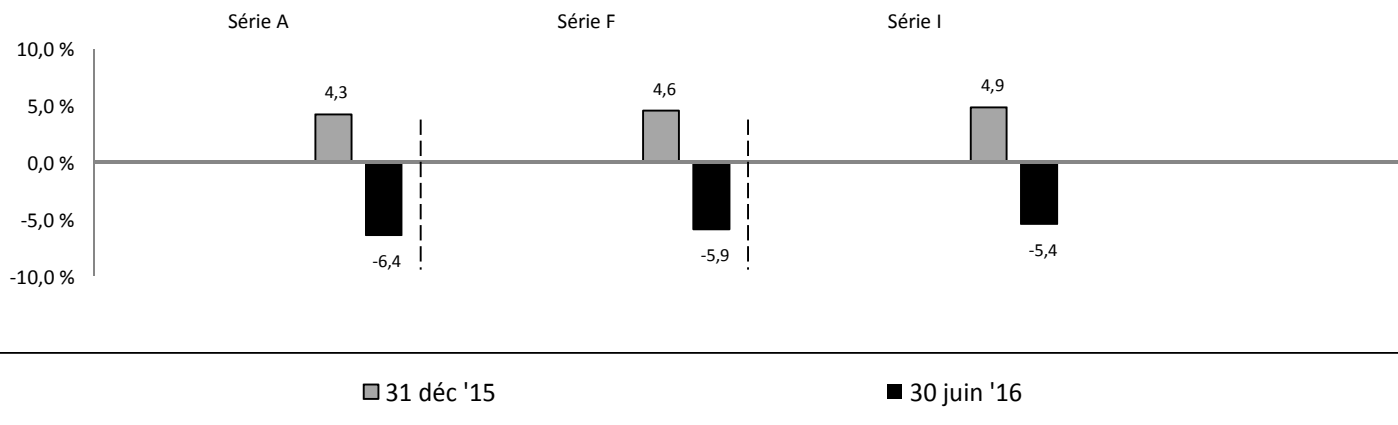
^Ay compris d'autres fonds de roulement.

Rendement passé

Le rendement passé montre le rendement historique des différentes séries de parts du Fonds. Les chiffres qu'ils renferment ne sont donnés qu'à titre d'information, le rendement passé du Fonds n'étant pas nécessairement un indicateur de son rendement futur. Les données sur le rendement passé supposent le réinvestissement de toutes les distributions dans des parts supplémentaires de la même série du Fonds. Elles ne tiennent pas compte des frais d'acquisition, des frais de rachat, des distributions ou des frais accessoires qui peuvent réduire le rendement.

Rendement annuel

Les graphiques suivants indiquent le rendement annuel de chaque série de parts du Fonds depuis sa date de création de détail - le 17 septembre 2015. Ils indiquent, sous forme de pourcentage, la variation à la hausse ou à la baisse de la valeur d'un placement du premier au dernier jour de chaque période financière.



Faits saillants de nature financière*

Les tableaux ci-après présentent des données financières clés concernant le Fonds; ils ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour chacune des périodes terminées aux dates indiquées.

ACTIF NET PAR PART (EN DOLLARS) ¹

	Série A		Série F	
	30 juin 16	31 déc. 15	30 juin 16	31 déc. 15
Actif net au début de la période	10,43	10,00	10,46	10,00
Augmentation (diminution) liée aux activités :				
Total des revenus	0,09	0,90	0,09	0,77
Total des frais (sauf les distributions)	-	-	-	-
Gains (pertes) réalisés au cours de la période	(0,02)	-	(0,01)	-
Gains (pertes) non réalisés au cours de la période	(0,64)	(0,57)	(0,73)	(0,30)
Augmentation (diminution) totale liée aux activités ²	(0,57)	0,33	(0,65)	0,47
Distributions:				
Du revenu de placements net (sauf les dividendes)	-	(0,03)	-	(0,04)
Des dividendes	-	(0,49)	-	(0,49)
Des gains en capital	-	-	-	-
Remboursement de capital	-	-	-	-
Distributions totales ³	-	(0,52)	-	(0,53)
Actif net à la fin de la période *	9,76	10,43	9,84	10,46

	Série I	
	30 juin 16	31 déc. 15
Actif net au début de la période	10,49	10,00
Augmentation (diminution) liée aux activités :		
Total des revenus	0,09	0,62
Total des frais (sauf les distributions)	-	-
Gains (pertes) réalisés au cours de la période	(0,02)	-
Gains (pertes) non réalisés au cours de la période	(0,64)	(0,13)
Augmentation (diminution) totale liée aux activités ²	(0,57)	0,49
Distributions:		
Du revenu de placements net (sauf les dividendes)	-	(0,04)
Des dividendes	-	(0,49)
Des gains en capital	-	-
Remboursement de capital	-	-
Distributions totales ³	-	(0,53)
Actif net à la fin de la période *	9,92	10,49

Reportez aux notes de bas de la dernière page de ce document.

RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES ¹

	Série A		Série F	
	30 juin 16	31 déc. 15	30 juin 16	31 déc. 15
Actif net (\$)	403 404	359 801	140 698	185 376
Nombre de parts en circulation	41 329	34 505	14 293	17 722
Ratio des frais de gestion (%) ²	2,24	2,24	1,16	1,15
Ratio des frais de gestion avant renoncations et absorptions (%) ²	10,77	10,03	9,69	8,95
Ratio des frais d'opération (%) ³	0,02	0,13	0,02	0,13
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁴	9,04	6,86	9,04	6,86
Valeur liquidative par part (\$)	9,76	10,43	9,84	10,46

	Série I	
	30 juin 16	31 déc. 15
Actif net (\$)	49 603	52 447
Nombre de parts en circulation	5 000	5 000
Ratio des frais de gestion (%) ²	0,17	0,17
Ratio des frais de gestion avant renoncations et absorptions (%) ²	8,70	7,96
Ratio des frais d'opération (%) ³	0,02	0,13
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁴	9,04	6,86
Valeur liquidative par part (\$)	9,92	10,49

Reportez aux notes de bas de la dernière page de ce document.

FAITS SAILLANTS DE NATURE FINANCIÈRE

* Pour les périodes amorcées à compter du 1^{er} janvier 2014, les faits saillants financiers sont tirés des états financiers dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »). Au 30 juin 2016, en vertu des IFRS, la différence entre « l'actif net » et la « valeur liquidative » est négligeable.

ACTIF NET PAR PART notes

- ¹ Ces données sont tirées des états financiers annuels vérifiés du Fonds en date du 31 décembre des années indiquées et des états financiers intermédiaires au 30 juin 2016.
 - ² La valeur liquidative et les distributions sont établies en fonction du nombre réel de parts au moment considéré. L'augmentation (diminution) liée aux activités est établie en fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période comptable.
 - ³ Les distributions ont été réinvesties en parts additionnelles du Fonds, sauf si l'épargnant a demandé qu'elles lui soient versées en espèces.
- * Il ne s'agit pas d'un rapprochement entre la valeur comptable au début et à la fin de la période, car les données sur l'augmentation (diminution) liée aux activités sont fondées sur le nombre moyen de parts pondéré au cours de la période plutôt que sur le nombre réel de parts au moment donné.

RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES notes

- ¹ Données au 30 juin 2016 et au 31 décembre des années indiquées.
- ² Le ratio des frais de gestion (RFG) est calculé conformément au Règlement 81-106 et il est établi en fonction du total des frais (exception distributions, faite du courtage, des frais liés aux opérations du portefeuille et des frais sur les contrats à terme, le cas échéant) pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de l'actif net moyen quotidien au cours de celle-ci. Lorsqu'une série a été établie au cours de la période, le ratio des frais de gestion est annualisé, depuis la date de création de la série jusqu'à la fin de la période.

Le gestionnaire peut autoriser une réduction des frais de gestion ou des taux des frais d'exploitation, ou les deux, pour certains investisseurs du Fonds qui paient ou engagent des distributions ou autres frais normalement payés par le Fonds ou le gestionnaire. Dans ce cas, le gestionnaire autorise une réduction ou un rabais sur une portion des frais de gestion, le Fonds ou le gestionnaire paie un montant égal à la réduction soit au titre d'une distribution, soit d'un rabais direct. Le RFG ne tient pas compte de ce type de réduction.

Le gestionnaire peut temporairement décider de réduire ou de prendre en charge les frais de gestion ou les frais d'exploitation du Fonds, ou les deux, et peut, en tout temps, mettre fin à cette réduction ou cette prise en charge. Le gestionnaire s'attend à continuer d'absorber ces frais ou ces charges jusqu'à ce que le Fonds soit d'une taille suffisamment grande pour pouvoir raisonnablement absorber tous les frais et toutes les charges.
- ³ Le Fonds investit dans des actions et des titres de créance du Fonds à gestion fiscale et n'engage pas directement de frais liés aux opérations de portefeuille. Le ratio des frais d'opération représente le total des courtages et des autres frais liés aux opérations de portefeuille du Fonds à gestion fiscale sous-jacent et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds à gestion fiscale sous-jacent au cours de la période.
- ⁴ Le taux de rotation du portefeuille est représenté par sa quote-part de celle du Fonds à gestion fiscale. Le taux de rotation du portefeuille indique le niveau d'activité selon lequel le conseiller en valeurs gère le portefeuille du Fonds à gestion fiscale. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds à gestion fiscale achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Généralement, plus le taux de rotation des titres en portefeuille d'un fonds est élevé au cours d'une période, plus les frais d'opération qu'il doit payer seront élevés. Il n'existe pas nécessairement de lien entre un volume d'opérations élevé et le rendement d'un fonds.